

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00698 Numéro SIREN : 337 755 961 Nom ou dénomination : A.F.M.
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2023 sous le numéro de dépôt 7681

Désignation de l'entreprise : SARL A. F. M. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 20 place Saint Marc 76000 ROUEN Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 7 7 5 5 9 6 1 0 0 0 3 0 Néant ☐ *

				Exercice N clos le. 31/08/2022		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	40 000	436 872
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	143 098	1 666 814
		Autres titres immobilisés	BD	BE	192 485	343 306
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	BK	375 583	2 446 994
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	37 611	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	99 403	48 600
		Disponibilités	CF	CG	68 772	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	99 403	154 984	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 076 965	IA	474 987	2 601 978
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise <u>SARL A. F. M.</u>				Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>945 880</u>)			DA	945 880
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	94 588
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG	1 846 310
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(314 799)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 571 978
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV	30 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	30 000
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 601 978	
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	30 000
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portef		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrié des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précède		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de com		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance		x	
- Produits constatés d'avance		x	

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercic		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clô		x	
et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'imp		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de group		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les march		x	
de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2022 ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983.

ANNEXE SIMPLIFIEE au BILAN et au COMPTE de RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Août 2022 dont le total est de 2 601 978,60 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de 314 799.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Septembre 2021 au 31 Août 2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La classification des actions détenues en titres de participation ou autres titres immobilisés dépend de la nature des titres détenus, du pourcentage de détention du capital, du caractère durable de la participation et de l'influence exercée sur la société émettrice des titres. Le détail des titres détenus figure au paragraphe « E. Filiales et participations »

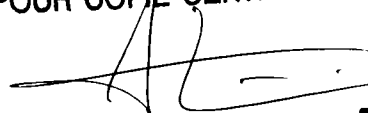
B. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

C. Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice, ni par rapport à l'exercice précédent.

D. Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice, ni par rapport à l'exercice précédent.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Règles et méthodes comptables

E. Filiales et participations

Société	SIRET	Capital social	Quota part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	Montant des avances
1. Filiales					
2. Titres de participation					
NFACTORY INVEST	82191112000011	200 000	20,00%	40 000	1 164 993
LISAMAT	82910044500024	10 000	40,00%	4 900	-
ECHN	70050117400051	1 100 000	4,55%	412 500	-
LAUBERGE	88130643500010	10 000	16,40%	1 640	-
MOFENORMANDUE	88776394400014	10 000	16,35%	1 635	-
JLMS	90138598900016	10 000	25,00%	2 500	7 000
DIEPPIMMO	90782702600010	10 000	33,34%	3 334	-
MIDGARD	90812633700017	1 000	25,50%	255	-
COSTIL PATRIMOINE	90983106700014	10 000	12,75%	1 275	-
RDB	84274796600013	10 000	12,00%	3 000	633 200
JAKIMMO	91423897700013	10 000	33,33%	3 333	-
SLAM INVEST	91824106800017	10 000	25,01%	2 501	-
3. Autres titres immobilisés					
CREATIVE DATA	79404769600024	345 470	2,98%	114 006	-
NWAY	88077729700016	95 000	10,53%	10 000	-
NORMANDIE RUGBY CLUB	84143497000015	123 750	1,01%	25 000	-
PAYGREEN	52933918600015	211 850	2,28%	386 786	-

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



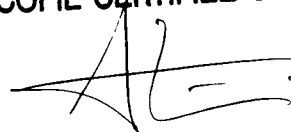
Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 218 487	1 283 475	1 215 176	2 286 785
- Autres titres immobilisés	535 792			535 792
- Prêts et autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 754 279	1 283 475	1 215 176	2 822 578

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 847 525 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 809 913		1 809 913
Prêts			
Autres			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	37 612	37 612	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 847 525	37 612	1 809 913
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	4 720

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 945 880,00 Euros décomposé en 47 294 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 30 000 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 000	30 000		
Produits constatés d'avance				
Total	30 000	30 000		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice do				

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



S.A.R.L. AFM
20 place Saint Marc - 76000 ROUEN
R.C.S. ROUEN B 337 755 961

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

18 OCT. 2023



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

du 12 DECEMBRE 2022

APPROBATION des COMPTES de l'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

Résolution d'affectation du résultat proposée

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation des résultats

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter comme suit la perte comptable de l'exercice clos le 31 Août 2022 qui s'élève à 314 799,42 €.

Origines du résultat à affecter :

1°) résultat de l'exercice	- <u>314 799,42</u>
2°) report à nouveau débiteur	<u>314 799,42</u>

LA RESOLUTION PROPOSEE A ÉTÉ ADOPTÉE SANS MODIFICATION

Pour extrait certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

A.F.M.

SARL au capital de 945 880 €

Siège Social : 20 à 28 place Saint Marc - 76000 ROUEN
R.C.S. ROUEN B 337 755 961 (2005 B 698)
SIRET 337 755 961 00030

18 OCT. 2023



PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 12 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux,
le douze décembre,
à quatorze heures,

Les associés de la Société A.F.M., société à responsabilité limitée au capital de 945 880 €, divisé en 47 294 parts de 20 € chacune, dont le siège social est à ROUEN (76000) - 20 à 28 place Saint Marc, se sont réunis sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Alexandre MARTINI,
propriétaire de
portant les n° 1 à 2250, 3001 à 12549, 15733 à 25467 et 28722
à 42651 35 464 parts

Madame Florence MARTINI,
propriétaire de
portant les n° 2251 à 3000, 12250 à 15732, 25468 à 28721 et
42652 à 47294 11 830 parts

TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social :
QUARANTE SEPT MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT
QUATORZE PARTS

47 294 parts

La totalité des parts sociales composant le capital social étant représentée, l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur toutes les questions portées à son ordre du jour.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alexandre MARTINI en sa qualité de gérant et d'associé.

Le gérant dépose sur le bureau les pièces et documents suivants qui sont à la disposition des associés :

- . L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 août 2022
- . Le bilan, le compte de résultat et l'annexe à la même date
- . Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance
- . Le texte des résolutions.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le gérant déclare que le bilan, le compte de résultat et l'annexe, le rapport de gestion, le rapport spécial et le texte des résolutions ont été adressés aux associés quinze jours au moins avant la date de l'assemblée.

Il déclare en outre que les documents ainsi que l'inventaire et généralement tous les actes et pièces prévus par la loi ont été déposés au siège social et tenus à la disposition des associés dans le délai légal.

L'assemblée lui donne acte, sur sa demande, de ses déclarations.

Il rappelle que l'assemblée a été convoquée afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- . Rapport de la gérance sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022
- . Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce
- . Approbation desdits comptes et conventions, quitus à la gérance
- . Affectation des résultats
- . Questions diverses.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

Puis les associés examinent ensemble les comptes de la société afférents à l'exercice clos le 31 août 2022.

Enfin, après échange de diverses observations et explications, le gérant constatant que la parole n'est plus demandée, met aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'exercice clos le 31 Août 2022, approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte nette comptable de 314 799,42 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve ledit rapport et les conventions qui y sont relatées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus sans réserve à Monsieur Alexandre MARTINI pour ses fonctions de gérant jusqu'au 31 août 2022 et constate qu'aucune rémunération n'a été comptabilisée sur cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, le gérant n'ayant pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 314 799,42 € au compte REPORT à NOUVEAU.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés après lecture.

Alexandre MARTINI

Florence MARTINI

Associé-gérant

Associée

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

